



# Atelier thématique

**Atelier 1 : « La place de la métropole dans le monde » : le mardi 22 mai 2018**

# SOMMAIRE

## Introduction

- Bienvenue
- La Métropole du Grand Paris : une métropole d'envergure, zone dense de la région francilienne

## 1. Démarche d'élaboration du SCoT métropolitain

- Qu'est-ce qu'un SCoT ?
- Gouvernance
- Calendrier
- Dispositif global de concertation
- Les ateliers thématiques d'approfondissement : des contributions expertes pour enrichir la démarche du SCoT
- Autres canaux de contribution
- Prise en compte des contributions

## 2. Diagnostic et enjeux pour le PADD

- Où en est-on ?
- Plan de la synthèse du diagnostic provisoire
- 6 ateliers pour couvrir l'ensemble des thématiques traitées

## 3. « La place de la Métropole dans le monde » : données de cadrage (diagnostic et enjeux pour le PADD)

## 4. Fonctionnement de l'atelier

A decorative graphic on the left side of the slide, consisting of a grid of orange circles of varying sizes, arranged in a pattern that tapers towards the top and bottom right corners. The circles are set against a dark blue background.

# Introduction

# Bienvenue !

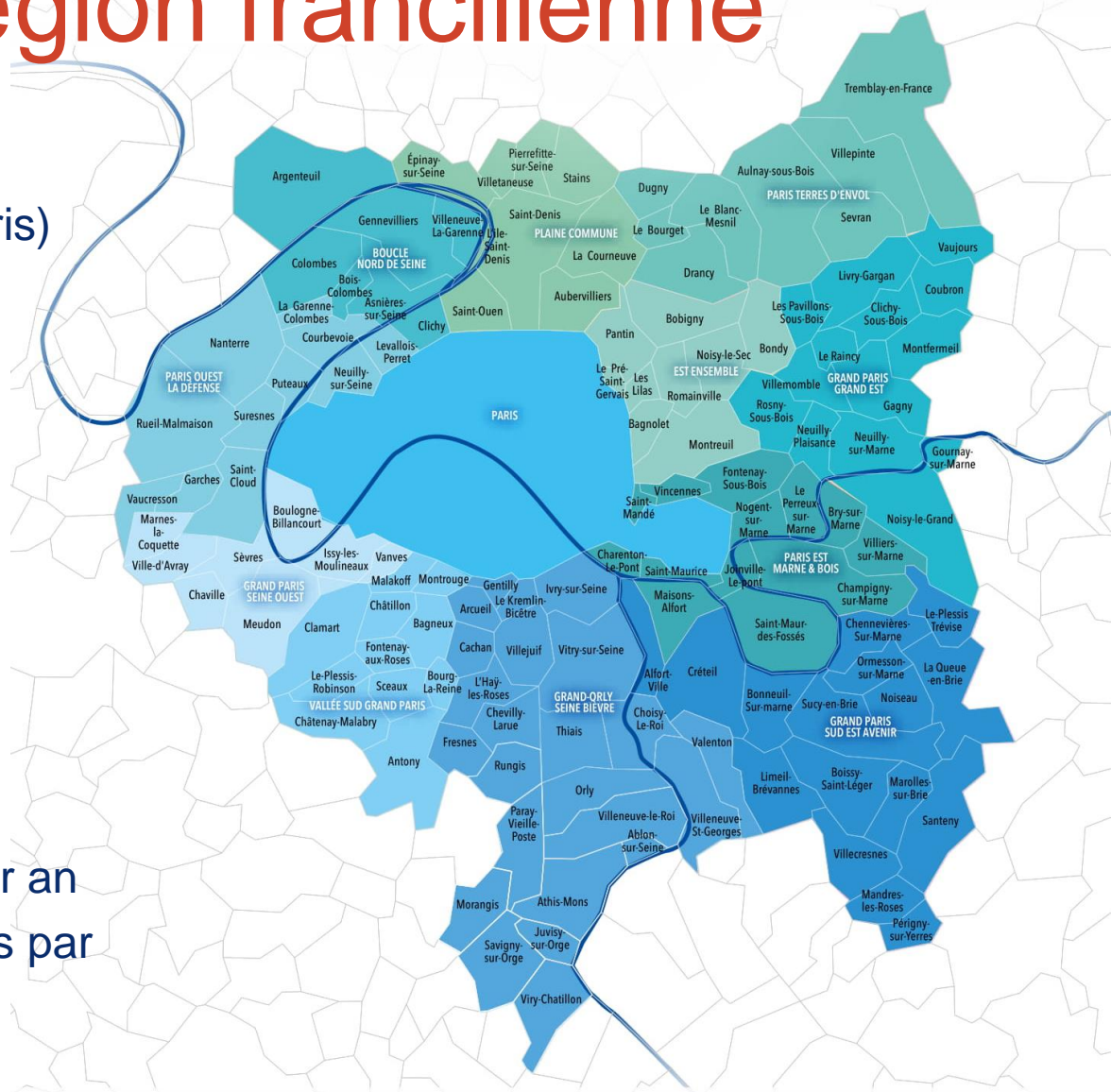
Nous sommes ensemble pour trois heures :

- **1 heure de plénière** pour partager un socle commun d'information sur le Scot et la Métropole du Grand Paris
- **1 heure de travail sur table** par petits groupes
- **1 heure de restitution** des travaux et de débat



# Une métropole d'envergure, zone dense de la région francilienne

- 12 territoires (11 EPT et Paris)
- 131 communes
- 814 km<sup>2</sup>
- 7.2 millions d'habitants
- 8 598 habitants au km<sup>2</sup>
- 3.5 millions de logements
- 4.2 millions d'emplois
- 25% du PIB national
- 46.8 millions de visiteurs par an
- 27 millions de déplacements par jour





PARTIE 1

# Démarche d'élaboration du SCoT métropolitain

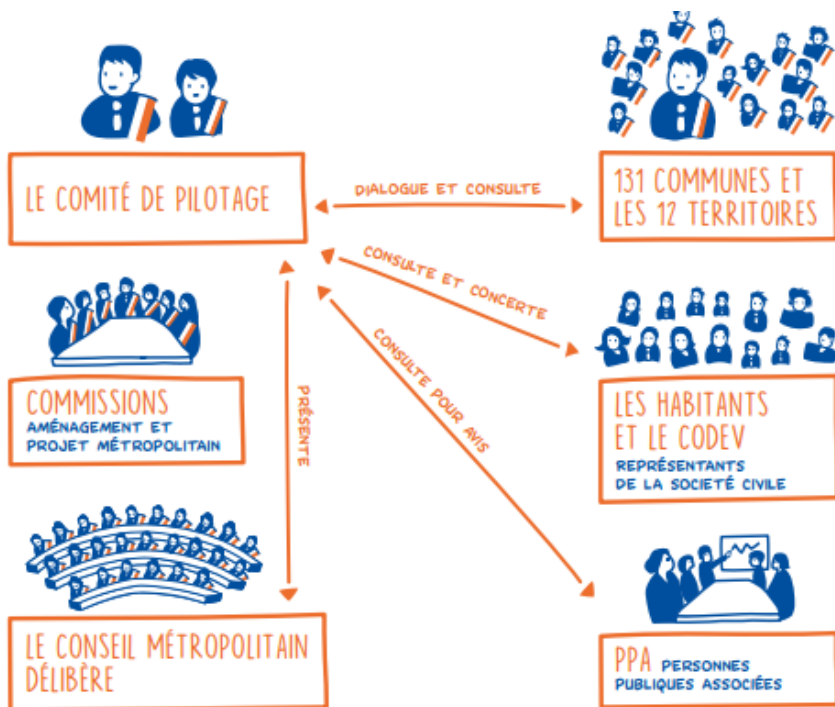
# Qu'est-ce qu'un SCoT ?

- **Document de planification spatiale stratégique** régit par le code de l'urbanisme, élaboré par la MGP au titre de sa **compétence aménagement**
- **Document ensemble de la stratégie métropolitaine**, valant **projet métropolitain** (PADD) et **cadre de référence** pour toutes les démarches de planification métropolitaines (PMHH, PCAEM, Schéma d'Aménagement Numérique...)



- **Des domaines d'intervention vastes** touchant l'ensemble des thématiques du fonctionnement métropolitain

# Gouvernance



Outre les instances de la Métropole (**bureau, conseil métropolitain**), le travail d'élaboration du SCoT est conduit par :

- **Un Comité de pilotage** présidé par **Patrick Ollier** et animé par **Ivan Itzkovitch**, regroupant les vice-présidents concernés, les présidents des commissions Projet métropolitain et Aménagement et les Présidents des groupes politiques
- Le **COPIL** est assisté des **Commissions Projet Métropolitain et Aménagement** élargies à l'ensemble des Commissions, pour travailler notamment sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- **L'Assemblée des Maires et les Présidents d'EPT** sont régulièrement informés des travaux



# Composantes



*Projet d'Aménagement  
et de Développement Durable*



*Document d'Orientation  
et d'Objectifs*

Il contient notamment le diagnostic, l'évaluation environnementale du projet, une analyse des besoins en logements et activités, une analyse de la consommation d'espaces.

Il porte la vision partagée du devenir du territoire métropolitain. Il met en cohérence l'ensemble des politiques d'aménagement et de développement durable métropolitaines et fixe les objectifs.

Il est la mise en œuvre du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et constitue son « volet réglementaire ».

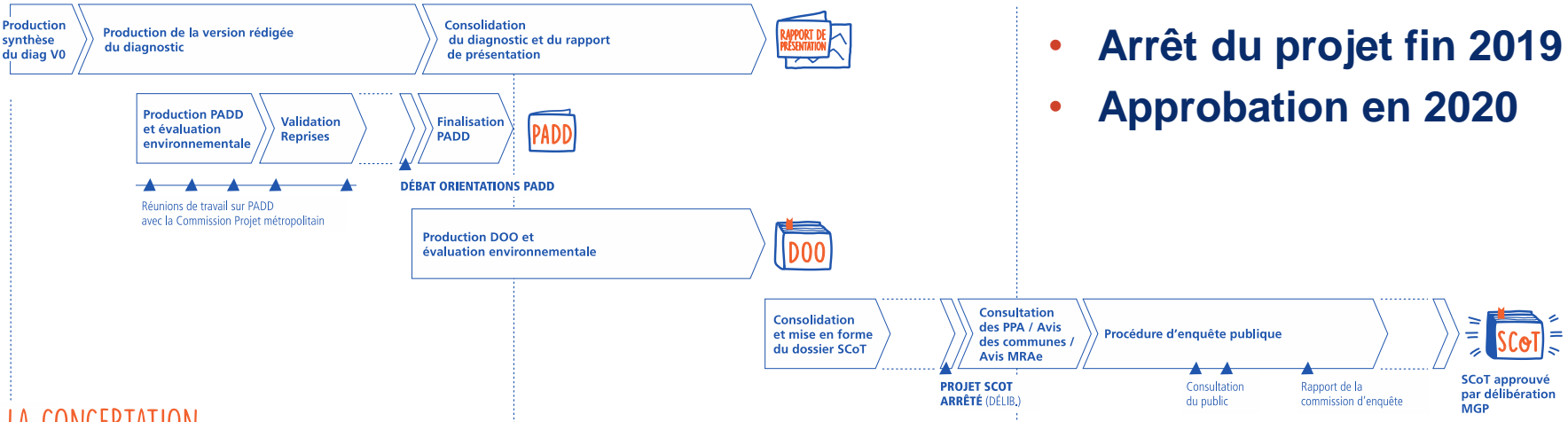
*+ Cahier de  
recommandations PLUi*

# Calendrier général

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS // planning

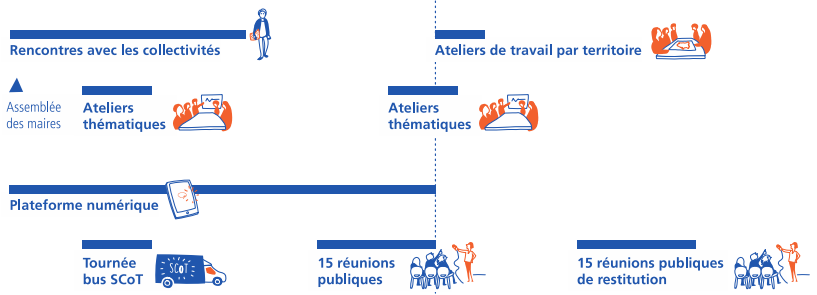
## Élaboration du SCoT de la Métropole du Grand Paris

### LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



- **Débat sur le PADD à l'automne 2018**
- **Arrêt du projet fin 2019**
- **Approbation en 2020**

### LA CONCERTATION



# Etapes de la concertation

▲  
AVRIL 2018  
DIAGNOSTIC

CONCERTATION POUR  
ENRICHIR LE DIAGNOSTIC  
ET ALIMENTER LE PADD\*

*\*Projet d'Aménagement  
et de Développement Durable*

▲  
OCT./NOV. 2018  
DÉBAT D'ORIENTATION  
DU PADD

CONCERTATION POUR  
ENRICHIR LE DOO\*

*\*Document d'Orientation et d'Objectifs*

▲  
AUTOMNE 2019  
ARRÊT DU PROJET

ENQUÊTE  
PUBLIQUE

▲  
AUTOMNE 2020  
APPROBATION

# Dispositif de concertation



# Les ateliers thématiques d'approfondissement : des contributions expertes pour enrichir la démarche du Scot

- **Objectifs** : construire collectivement le document SCoT, enrichir le travail des élus sur le PADD par des points de vue et des interpellations d'experts.
- **Description** : ateliers de travail regroupant des spécialistes et des personnes qualifiées, ayant pour objectif d'approfondir les thématiques du SCoT (techniciens uniquement)
- **Récurrence** : 6 ateliers à l'articulation diagnostic/PADD pour approfondir le diagnostic et nourrir le PADD (mai-juin 2018) ; 12 ateliers au début du DOO sur la territorialisation des objectifs (fin 2018)

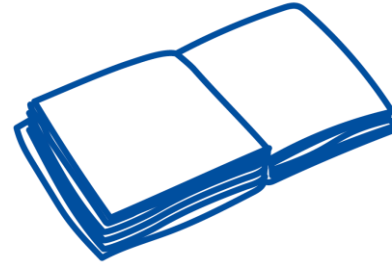
# Autres canaux de contribution



**Forum sur la  
plateforme  
numérique (avec  
possibilité de  
joindre des  
pièces)**



**Contributions  
écrites ou vidéos  
dans le bus du  
SCoT**



**Contributions  
écrites des PPA et  
collectivités, cahiers  
d'acteurs pour les  
personnes morales**



**Réunions  
publiques**

**+ enquête publique après l'arrêt du projet**

**Toutes les informations sur : <http://www.metropolegrandparis.fr/scot/>**

# Prise en compte des contributions

- Toutes les contributions émises au cours de la concertation sont **compilées et analysées** par la Métropole du Grand Paris (MGP).
- A l'issue de la démarche de concertation, la MGP dressera un **bilan de la concertation**. Ce document reviendra sur le dispositif mis en place, la participation et analysera les contributions faites pendant la période de concertation.
- Le bilan de la concertation est également une **pièce réglementaire** qui sera intégrée au **dossier d'enquête publique**.
- Concernant la première série d'ateliers thématiques : une synthèse sera produite pour juillet afin d'enrichir la réflexion des élus sur le PADD. Cette synthèse sera transmise aux participants.



PARTIE 2

# Diagnostic et enjeux pour le PADD



# Où en est-on ? : diagnostic

- **Un diagnostic en trois objectifs, qui respecte la délibération métropolitaine**



**Contribuer à la création de la valeur, conforter l'attractivité et le rayonnement métropolitain**



**Améliorer la qualité de vie de tous les habitants, réduire les inégalités afin d'assurer les équilibres territoriaux et impulser des dynamiques de solidarité**



**Construire une métropole résiliente**

- **Une synthèse provisoire du diagnostic disponible : <http://www.metropolegrandparis.fr/scot/documentation/>**
- **Un diagnostic consolidé à venir, enrichi des apports de la concertation et des contributions des collectivités et PPA, et ajusté en fonction du projet métropolitain (PADD)**

# Où en est-on ? : PADD

- **Des commissions PADD avec les élus en cours, organisées autour enjeux et orientations possibles autour des trois objectifs initiaux**



**Contribuer à la création de la valeur, conforter l'attractivité et le rayonnement métropolitain**



**Améliorer la qualité de vie de tous les habitants, réduire les inégalités afin d'assurer les équilibres territoriaux et impulser des dynamiques de solidarité**



**Construire une métropole résiliente**

- **Une séance de restitution des apports de la concertation en juillet, pour enrichir les travaux des élus**
- **Une première version du PADD à l'été**
- **Un débat sur le PADD à l'automne**

# Plan de la synthèse provisoire du diagnostic

## **A/ La Métropole du Grand Paris face aux défis de l'attractivité et du rayonnement métropolitains**

- A1. Une métropole de rang international,
- A2. Une métropole riche d'un patrimoine unique de renommée mondiale
- A3. Une économie diversifiée facteur d'attractivité et de robustesse
- A4. Des déséquilibres dans la répartition géographique des activités économiques et des infrastructures numériques
- A5. La performance des mobilités
- A6. Une métropole au cœur d'un bassin logistique dynamique
- A7. La métropole au défi de la transformation numérique

## **B/ La Métropole du Grand Paris face aux défis de la cohésion sociale et de la qualité de vie**

- B1. L'évolution démographique, composition et structure de la population
- B2. Le parc de logements et les besoins constants d'expansion
- B3. Une métropole habitée, riche de ses situations urbaines, mais à la qualité de vie parfois inégale
- B4. Une offre métropolitaine en équipements satisfaisante, des usages et des services disparates
- B5. La performance des mobilités dans les déplacements quotidiens

## **C/ La Métropole du Grand Paris face aux défis de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique**

- C1. Le socle naturel et climatique métropolitain
- C2. Une métropole très exposée aux risques et aux nuisances
- C3. Une métropole fortement dépendante

# 6 ateliers pour couvrir l'ensemble des thématiques traitées

- « La place de la métropole dans le monde » : mardi 22 mai 2018,
- « La diversité économique dans la métropole » : lundi 28 mai 2018,
- « La qualité de vie dans la métropole » : vendredi 1er juin 2018;
- « La qualité urbaine dans la métropole » : lundi 4 juin 2018
- « La métropole zéro carbone » : jeudi 7 juin 2018
- « La métropole robuste face au changement climatique et aux risques » : lundi 11 juin 2018



PARTIE 3

# « La place de la Métropole dans le monde »

# Contribuer à la création de valeur et conforter l'attractivité et le rayonnement métropolitains

## Un écosystème puissant à l'échelle européenne et mondiale

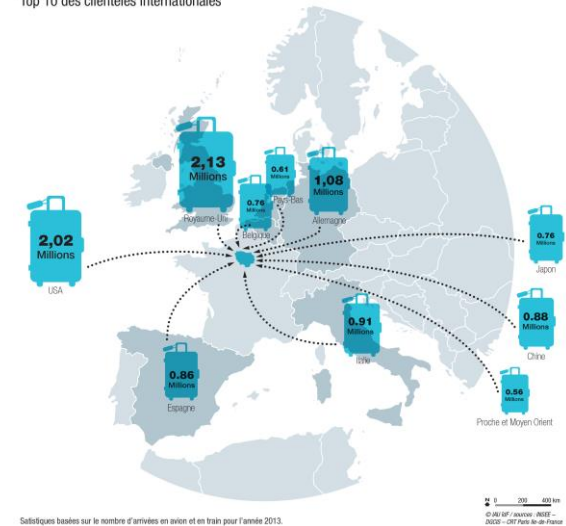
### La Métropole en chiffres



### Deux places majeures en Europe : Paris et Londres



### Top 10 des clientèles internationales

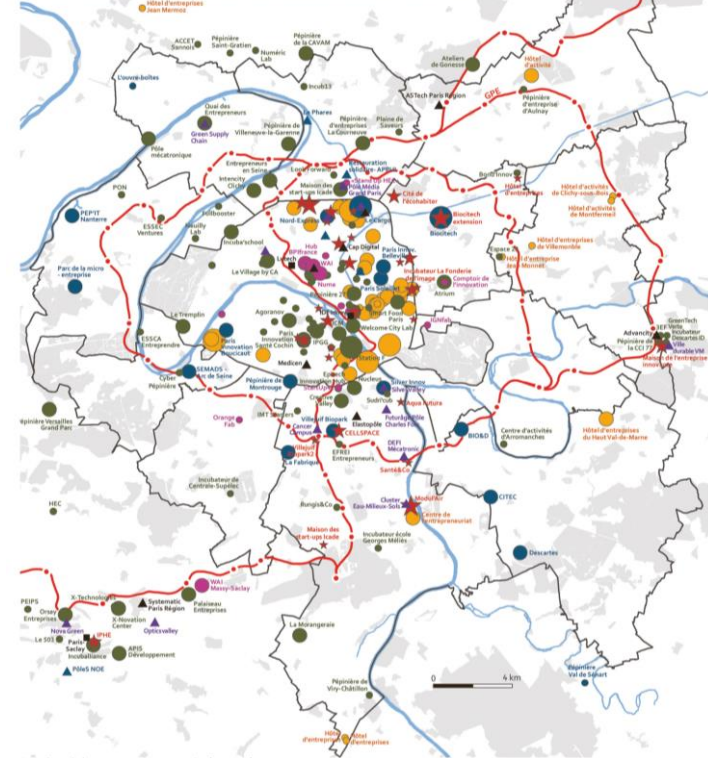


# Contribuer à la création de valeur et conforter l'attractivité et le rayonnement métropolitains

## Accélérer l'innovation dans l'ensemble de l'écosystème

### Incubateurs, pépinières, accélérateurs de la Métropole du Grand Paris

Il existe une forte demande de connaissance fine et de représentation des lieux d'appui à l'innovation. Plusieurs travaux d'inventaire et de description ont été engagés ou sont en cours. La carte ci-dessous est extraite de l'atlas des lieux d'appui à l'innovation, réalisé par l'Apur en 2016 avec Paris&Co. Qu'il couvre et évolue, cartes et données sont en open data sur le site de l'Apur.



#### Fonctions de la structure

- incubateur, pépinière
- incubateur, pépinière et hôtel d'entreprises ou d'activités
- accélérateur
- hôtel d'entreprises
- hôtel d'activités

- ▲ pôle de compétitivité
- ▲ clusters et grappes
- ▲ pôle territorial de coopération économique (ESS)
- SATT
- espace vert, infrastructures...

#### Surface totale

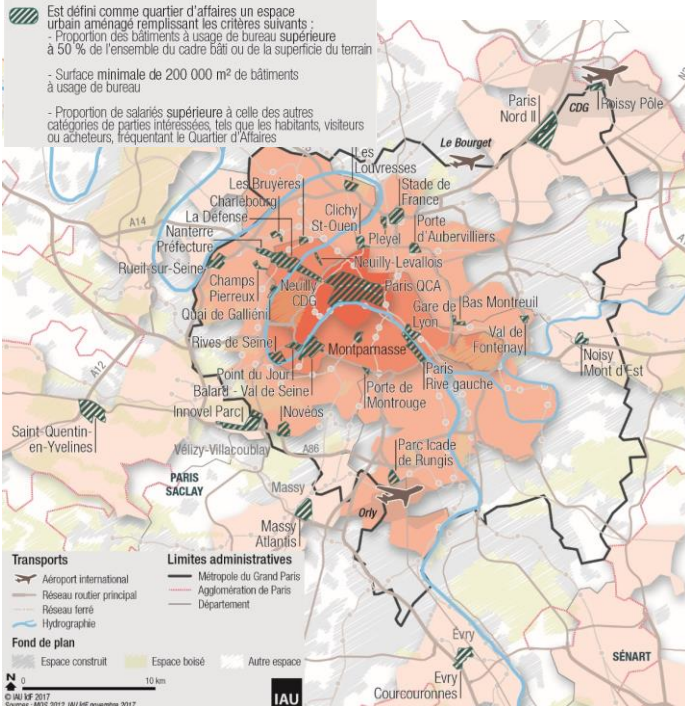
- moins de 1 000 m<sup>2</sup>
- de 1 000 à 10 000 m<sup>2</sup>
- plus de 10 000 m<sup>2</sup>
- ★ projet

Sources : Apur, Paris&Co, DAE, sites internet - 2017  
© Apur

#### Quartiers d'affaires

Est défini comme quartier d'affaires un espace urbain aménagé remplissant les critères suivants :

- Proportion des bâtiments à usage de bureau supérieure à 50 % de l'ensemble du cadre bâti ou de la superficie du terrain
- Surface minimale de 200 000 m<sup>2</sup> de bâtiments à usage de bureau
- Proportion de salariés supérieure à celle des autres catégories de parties intéressées, tels que les habitants, visiteurs ou acheteurs, fréquentant le Quartier d'Affaires



#### L'immobilier de bureaux dans la Métropole du Grand Paris

##### Principaux secteurs de marché

###### Paris QCA

Parc : 9 millions de m<sup>2</sup>

Loyers bureaux neufs : 650-800 €/m<sup>2</sup>/an HT HC

###### Paris QCA étargi

Parc : 12,5 millions de m<sup>2</sup>

Loyers bureaux neufs : 400-550 €/m<sup>2</sup>/an HT HC

###### Autres quartiers d'affaires coeur de marché

Parc : 15 millions de m<sup>2</sup>

Loyers bureaux neufs : 250-360 €/m<sup>2</sup>/an HT HC

###### Autres quartiers d'affaires

Parc : 10 millions de m<sup>2</sup>

Loyers bureaux neufs : 180-220 €/m<sup>2</sup>/an HT HC

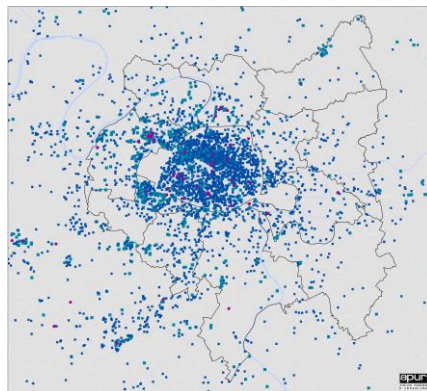
##### Les Quartiers d'Affaires

- \* Paris QCA, 6 500 000 m<sup>2</sup>, 300 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* La Défense, 3 500 000 m<sup>2</sup>, 700 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Balard - Val de Seine, 1 000 000 m<sup>2</sup>, 175 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Stade de France, 600 000 m<sup>2</sup>, 30 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Rueil-sur-Seine, 550 000 m<sup>2</sup>, 80 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Gare de Lyon, 550 000 m<sup>2</sup>, 40 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Nanterre Préfecture, 500 000 m<sup>2</sup>, 200 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Paris Rive Gauche, 500 000 m<sup>2</sup>, 300 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Innovat Parc, 450 000 m<sup>2</sup>, 110 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Clichy-St Ouen Victor Hugo, 400 000 m<sup>2</sup>, 180 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Montparnasse, 400 000 m<sup>2</sup>, 100 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Bas Montreuil, 400 000 m<sup>2</sup>, 10 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Noisy Mont d'Est, 350 000 m<sup>2</sup>, 60 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Rives de Seine, 300 000 m<sup>2</sup>, 170 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Neuilly Charles de Gaulle, 300 000 m<sup>2</sup>, 25 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Porte d'Aubervilliers, 300 000 m<sup>2</sup>, 100 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Val de Fontenay, 300 000 m<sup>2</sup>, 75 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Parc laode Ranglis, 250 000 m<sup>2</sup>, 60 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Champs-Pierreux, 250 000 m<sup>2</sup>, 35 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Les Bruyères, 250 000 m<sup>2</sup>, 45 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Quai de Gallieni, 250 000 m<sup>2</sup>, 20 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Point du Jour, 250 000 m<sup>2</sup>, 100 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Charlebourg, 200 000 m<sup>2</sup>, 10 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Neuilly - Levallois rue de villiers, 200 000 m<sup>2</sup>, 200 000 m<sup>2</sup>
- \* Les Louvresses, 200 000 m<sup>2</sup>, 35 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Paris Nord II, 200 000 m<sup>2</sup>, 15 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Roissy Pôle, 200 000 m<sup>2</sup>, 15 000 m<sup>2</sup> en projet
- \* Porte de Montrouge, 200 000 m<sup>2</sup>, 10 000 m<sup>2</sup> en projet

#### Entreprises impliquées dans la recherche et développement R&D

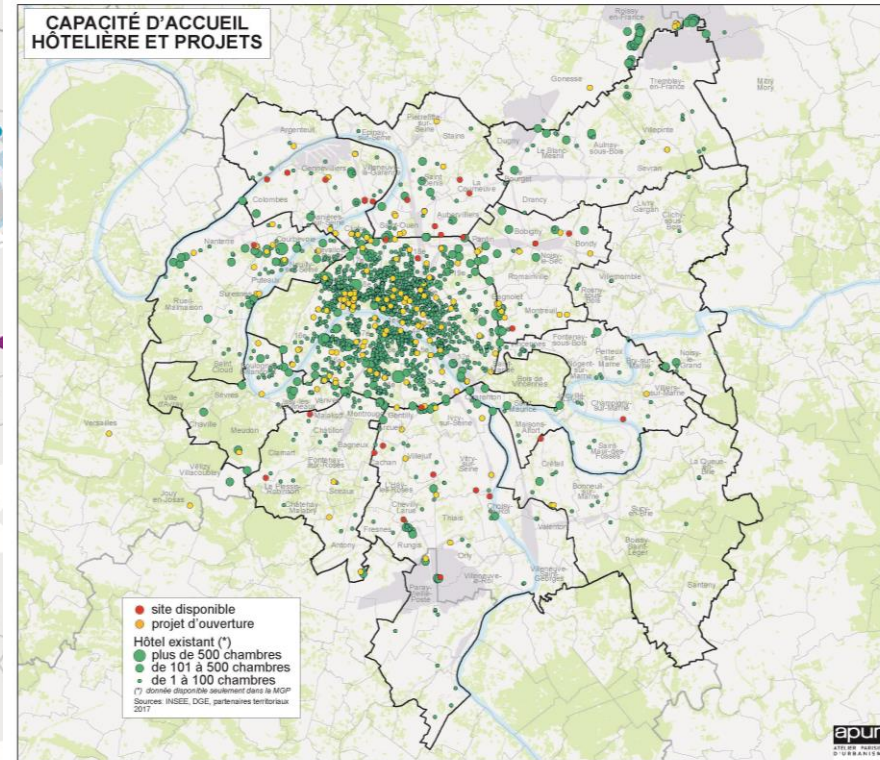
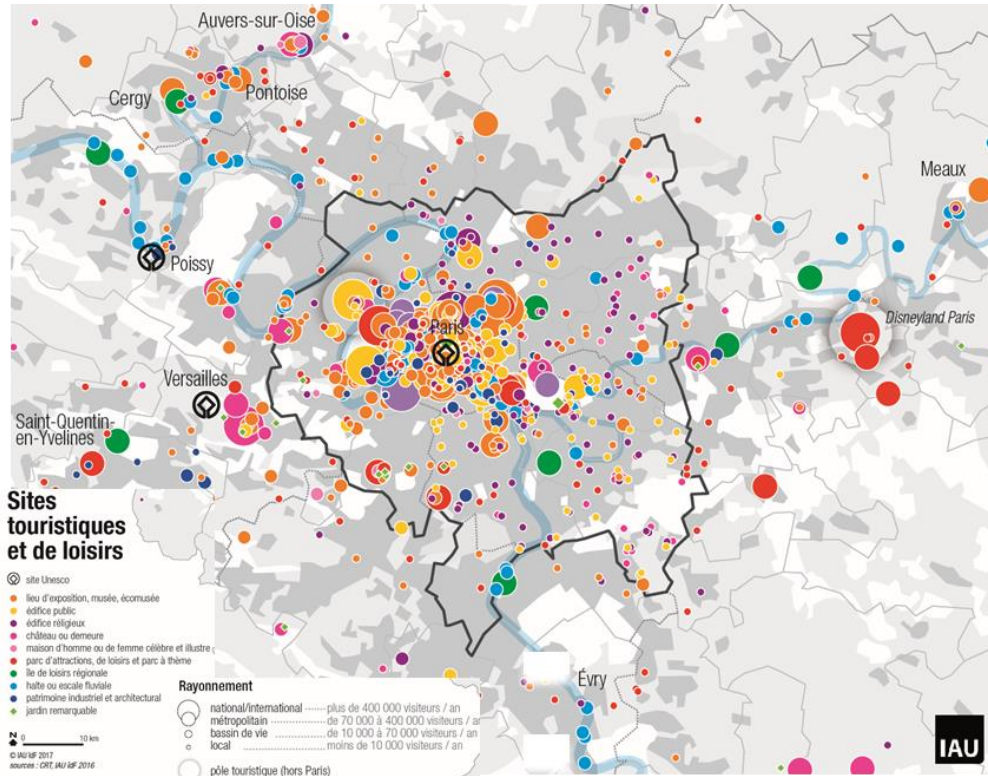
- ETI et Grandes Entreprises
- Microentreprises et PME
- Entreprises publiques

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Octobre 2016



# Contribuer à la création de valeur et conforter l'attractivité et le rayonnement métropolitains

## Diffuser et élargir l'offre culturelle et touristique

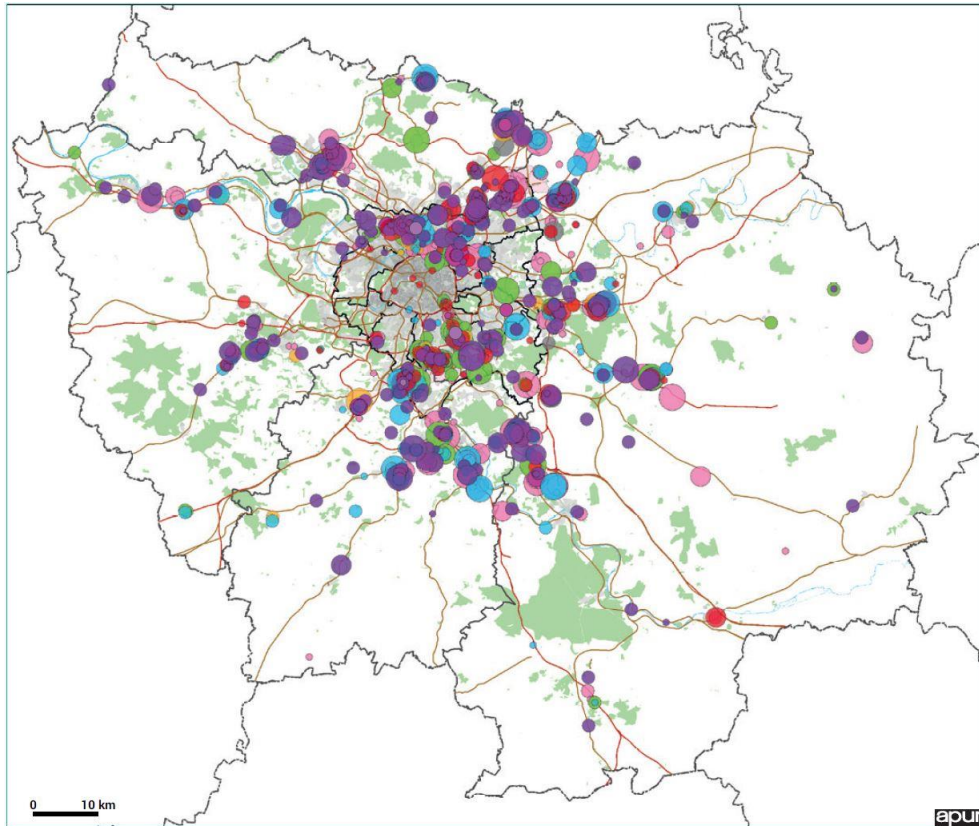




# Contribuer à la création de valeur et conforter l'attractivité et le rayonnement métropolitains

## Intégrer les objets logistiques, supports du dynamisme économique métropolitain

Les entrepôts dans le territoire régional



### Chiffres clés logistiques

400 000 emplois salariés (hors intérim) en Île-de-France

3 millions de m<sup>2</sup> d'entrepôt dans la Métropole du Grand Paris (sur 16 millions de m<sup>2</sup>),

Entre 1987 et 2008, les surfaces de stockage ont diminué de 9% en petite couronne et 2 150 ha d'emprises vouées partiellement ou entièrement à la logistique ont disparu.

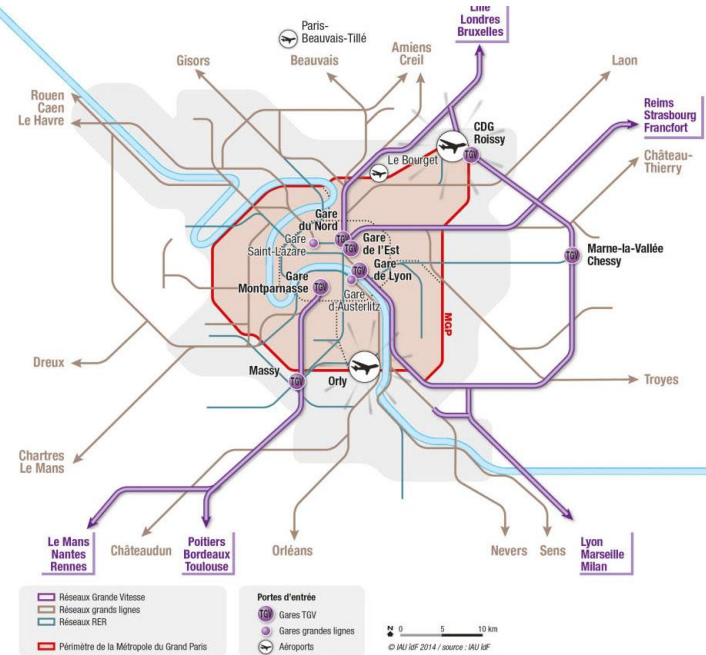
En 2017, seulement 13% des opérations urbaines recensés sur le territoire de la MGP intégrait une fonction logistique

Les poids lourds sont le 2ème contributeur en émission de polluants du transport routier (derrière les véhicules particuliers) avec 30% des émissions de polluants.

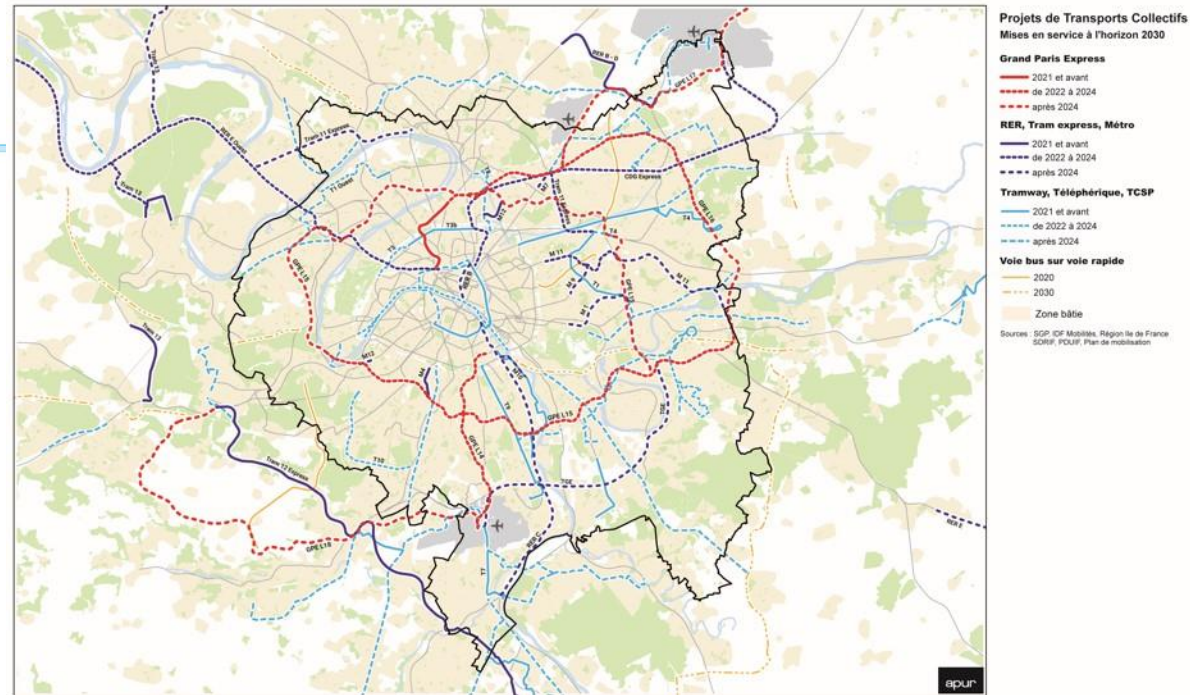
# Contribuer à la création de valeur et conforter l'attractivité et le rayonnement métropolitains

## Améliorer la performance et le rayonnement des réseaux de transport

Des portes internationales : aéroports, gares LGV, autoroutes



60 nouvelles gares dans les départements 75, 92, 93 et 94 sur un total de 68 gares  
Le prolongement de lignes de métro représentant 19 nouvelles stations  
La réalisation de 4 nouvelles gares RER, 10 nouvelles gares Tram Express  
Le développement du réseau de surface : Tram Express, tramways, bus en site propre, stations-bus intégrées aux pôles gare





PARTIE 4

# Fonctionnement de l'atelier

# Travail sur tables

## Composition des tables

- Une mixité volontaire des profils des participants : collectivités, membres du CODEV, PPA, experts qualifiés...
- Un animateur de table qui a pour fonction de modérer les échanges et d'être garant du temps
- Un « preneur de note » qui consigne l'ensemble des échanges

## Déroulé

- Remplissage des fiches individuelles d'expertise (10 minutes)
- Tour de table de présentation de chacun et de ses constats/interpellations (25 minutes)
- Choix d'un rapporteur
- Discussion collective sur les interpellations convergentes, divergentes, émergentes (10 minutes)
- Rédaction des constats et interpellations collectives (15 minutes)



# Fiches collectives

- Au fil de la discussion par table, des **constats/enjeux convergents ou nouveaux vont émerger des échanges**, ainsi que des **propositions à l'attention des élus** de la métropole.
- Une personne aura la charge de **consigner les propos** retenus sur la fiche.
- Une personne – le **rapporteur**, aura ensuite pour tâche de **restituer à l'ensemble des participants** de l'atelier, les propos collectifs consignés.
- Les **fiches seront également collectées en fin de séance**

SCoT  
Métropole  
Grand Paris

ATELIERS THÉMATIQUES

Faites-nous part des réactions, des réflexions ou des propositions collectives de votre table à la suite de la présentation des expertises individuelles et du tour de table.

Sur quels grands constats (stratégique ou prospectif) et leurs enjeux afférents à l'horizon 2015 le SCoT pourrait-il agir ?

Avez-vous des propositions d'orientations à porter à la connaissance des élus ?

[www.metropolegrandparis.fr/scot](http://www.metropolegrandparis.fr/scot)

**Bon travail !**